

Projet Lawyers-Ranch, résumé des commentaires de FEG, Français

Afin de soutenir les conditions socio-économiques, sanitaires et de bien-être de la communauté et du lieu de travail, FEG suggère les considérations suivantes :

- Comprendre comment les effets de ce projet peuvent avoir un impact différent sur divers groupes de personnes, une analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) doit être appliquée pour évaluer les effets positifs et négatifs du projet au niveau fédéral.
- Inclure des données qualitatives et quantitatives présentant un profil socio-économique détaillé des communautés identifiées, y compris des données ventilées par genre, sexe, âge, origine ethnique, identité autochtone, capacité et tout autre facteur d'identité pertinent pour la communauté, si disponible, afin d'établir une base de référence pour évaluer et surveiller les impacts potentiels.
- Mettre en œuvre des mesures d'atténuation de la violence basée sur le sexe (VFS) en raison des risques potentiels de VFS qui pourraient résulter des logements prévus sur place pour les travailleurs, pouvant accueillir plus de 500 employés. En outre, envisager des mesures de prévention de la VFS qui vont au-delà du comportement sur le lieu de travail (par. ex., le comportement avec les membres de la communauté), telles que la mise en œuvre de politiques de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel et la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes de genre divers autochtones.
- Explorer les options permettant d'accroître la représentation des femmes autochtones à tous les niveaux de la main-d'œuvre dans les projets de développement des ressources, notamment par le biais de formations accessibles en matière de développement des compétences.